

NATIONS UNIES

SECRETARY  
FEB 16 1978



ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE



CONSEIL  
DE SÉCURITÉ

Distr.  
GENERALE  
A/33/56  
S/12545  
27 janvier 1978  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Trente-troisième session  
APPLICATION DE LA DECLARATION  
SUR LE RENFORCEMENT DE LA  
SECURITE INTERNATIONALE

CONSEIL DE SECURITE  
Trente-troisième année

Lettre datée du 27 janvier 1978, adressée au Secrétaire général  
par le représentant permanent de la Jamahiriya arabe libyenne  
auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur le passage suivant tiré du discours prononcé par le président Sadate, d'Egypte, devant l'Assemblée nationale égyptienne le samedi 21 janvier 1978 :

"J'ai prié le Secrétaire d'Etat d'informer le Président des Etats-Unis, officiellement et pour la première fois, de la demande d'armes formulée par l'Egypte ... Je n'ai pas demandé ces armes parce que je vais attaquer Israël ... J'ai à faire face à de lourdes responsabilités dans cette région vis-à-vis de toute l'Afrique".

La Jamahiriya arabe libyenne est gravement préoccupée par les conséquences de cette déclaration, car il s'agit manifestement d'une menace pour la paix et la sécurité du continent africain dans son ensemble. Cette déclaration constitue également une ingérence dans les affaires intérieures des Etats africains en violation de la Charte des Nations Unies et de la Charte de l'Organisation de l'unité africaine. En outre, la Jamahiriya arabe libyenne éprouve à cet égard une inquiétude d'autant plus vive qu'elle a eu récemment affaire au régime égyptien.

En appelant votre attention sur cette grave question, je vous demande de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point intitulé "Application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale", et du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent de la  
Jamahiriya arabe libyenne auprès de  
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Mansur R. KIKHIA